

Santé et Aide aux Familles,  
« Garde d'enfants à domicile »



# Garde d'Enfants Malades



Pour réconforter Mélanie  
lorsqu'elle est malade,  
**nous sommes là.**

**Croix-Rouge vaudoise**  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse





## Votre enfant est malade ou accidenté et vous ne savez pas à qui le confier.

Pas de grands-parents disponibles, ni d'amis ou voisins pour garder au pied levé votre enfant. Entre les inquiétudes et les obligations professionnelles, il existe une solution : le Service de Garde d'Enfants Malades à domicile.

### Comment s'y prendre ?

Appelez le **021 340 00 80/81** ou envoyez un fax au **021 340 00 85** et donnez vos coordonnées. La Croix-Rouge vaudoise recherchera la personne adéquate et disponible le plus rapidement possible, en général **dans les 4 heures qui suivent votre appel**. Toutefois, les demandes parvenant à notre permanence le jour précédent sont les bienvenues !

Vous pouvez atteindre notre Service de Garde d'Enfants Malades du lundi au vendredi, de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

### Que puis-je attendre de cette aide ?

La garde d'enfants déléguée à votre domicile est une collaboratrice ayant suivi une formation appropriée en vue de veiller sur le bien-être de votre enfant et de répondre à ses besoins, **jour et nuit, 7 jours sur 7**. Elle joue avec lui, administre les soins et les médicaments convenus avec les parents et lui prépare ses repas.

### Combien va me coûter ce service ?

Les tarifs, calculés à l'heure, sont fonction du revenu familial. Les prix pratiqués ne permettent pas de couvrir les frais engendrés. C'est grâce à la générosité de nos membres et donateurs que nous pouvons continuer à proposer cette activité et intervenir chaque année auprès de plusieurs centaines de familles vaudoises.

[www.croixrougevaudoise.ch](http://www.croixrougevaudoise.ch)